



Messages de Loire

Journal d'information Loire nature

Édito

Loire nature sert d'exemple

Le colloque de Clermont-Ferrand a été le point d'orgue du programme Loire nature entrepris depuis 2002 dans le cadre de la phase 2000-2006 du plan Loire grandeur nature.

Les actions portent sur la préservation de la biodiversité, mais participent également :

- au maintien d'activités économiques traditionnelles comme le pastoralisme avec des espèces adaptées ;
- à la préservation de la ressource en eau ;
- à la réduction du risque d'inondation ;
- à la sensibilisation et à l'éducation à l'environnement.

Portées par les acteurs associatifs en synergie complète avec les collectivités locales et l'Etat, le programme Loire nature participe de manière incontestable à la coordination des acteurs et de leurs initiatives pour une gestion globale et durable d'un bassin fluvial.

Les résultats acquis sont exemplaires, les dispositifs de suivi et de concertation le sont également.

Il nous appartient conjointement de les inscrire dans la durée avec la poursuite du plan Loire grandeur nature sur la période 2007-2013 qui constitue dorénavant notre ambition commune pour le bassin de la Loire.

Jean Michel Bérard
Préfet du Loiret, Préfet de la région Centre,
préfet coordonnateur du plan Loire grandeur nature

NUMÉRO SPÉCIAL COLLOQUE



« Pour une gestion durable d'un fleuve et de ses affluents »



Synthèse des tables rondes
p.8

Expériences internationales
p.10

L'avenir de Loire nature
p.11

+ En bonus
double page des meilleures photos



Enseignements du colloque Loire nature

Loire nature est certainement l'une des actions les plus ambitieuses menées en France par des associations gestionnaires d'espaces naturels. Initialement engagé à partir du programme européen Life, Loire nature a démarré en s'intéressant surtout à la biodiversité liée à la Loire et à ses affluents.

Les Conservatoires d'espaces naturels, les délégations de la LPO, le WWF et la FRAPNA Loire, rejoints par l'EP Loire, l'ONCFS et le Conseil général de la Nièvre, ont rapidement pris conscience qu'il convenait de simplifier fortement sur la gestion globale des rivières, en quelque sorte de mettre en œuvre de manière opérationnelle le concept de développement durable. C'est donc tout le mérite des opérateurs associatifs de Loire nature que d'avoir réussi à conduire des actions qui ont pris en compte autant la préservation de la biodiversité, que celle de la ressource en eau et de la dynamique fluviale. Ce sont d'ailleurs les slogans qui figuraient sur les quatre kakémonos qui décoraient le Polydôme lors du colloque Loire nature : maintenir la ressource en eau,

préserver la biodiversité, restaurer la dynamique fluviale et, objectif de ce colloque, partager des expériences. La bonne organisation de l'événement et la satisfaction des participants, témoignent du sérieux et du professionnalisme des équipes qui ont travaillé sur ce projet et, plus largement, de l'ensemble des opérateurs Loire nature. À la lecture des citations extraites des interventions de plusieurs participants, on perçoit la reconnaissance du travail réalisé depuis plus de dix ans.

Une diversité d'expériences dans une même logique

Le colloque aura permis de présenter un bilan des actions menées, à la fois à travers des synthèses consacrées à la région Auvergne (qui accueillait la manifestation) et de bassin. Elles ont montré que la grande force de ce programme réside dans la diversité et la multiplication des expériences concrètes, menées dans des contextes géographiques, biologiques et socioéconomiques différents, mais avec une même logique d'approche globale. Les acteurs de Loire nature sont intervenus pour présenter, lors des séances plénières ou des ateliers thématiques, les projets qu'ils avaient conduits et les partenariats mis en œuvre. Les quatre ateliers ont porté sur : le lien entre recherche et gestion des espaces naturels, les enjeux des têtes de bassin, la difficile mise en œuvre de l'espace de liberté et des exemples de conciliation entre enjeux et usages sur les sites. En invitant des gestionnaires travaillant sur la Dordogne, l'Ardèche, ou le bassin Rhin-Meuse, le colloque s'est ouvert à des expériences extérieures au bassin de la Loire. Les interventions de partenaires étrangers, précédées de la première du film Loire nature, ont constitué un autre temps fort du colloque. Ils ont présenté des actions



300 personnes ont participé aux tables rondes et plénières du colloque.

Des outils à disposition

... pour partager nos expériences

Pour faire le point sur le travail mené et mesurer l'envergure du programme, plusieurs réalisations :

- Le recueil d'expériences 2002-2006 (212 p.) illustre concrètement les pratiques et savoir-faire variés et originaux, mis en place sur différents thèmes : la gestion des milieux naturels, la préservation de la ressource en eau, les partenariats, l'espace de liberté, l'éducation à l'environnement...
 - Un résumé en 12 pages des principaux résultats chiffrés du programme présente une approche intégrée de la gestion d'un fleuve et de ses affluents.
 - Un film de 23 mn, Chronique d'un fleuve libre, met en avant quelques actions du programme.
 - Les sept numéros de Messages de Loire retracent l'actualité du programme au fil de ces cinq années, en relatant les réalisations et les partenariats. Ils proposent des dossiers thématiques sur des sujets comme les forêts alluviales, les affluents, la ressource en eau...
- Documents téléchargeables sur www.loirenature.org rubrique bibliothèque.

... pour la sensibilisation de tous

- Le site Internet Loire nature : www.loirenature.org fait découvrir une quinzaine d'espèces et de milieux et en explique les fonctionnements. Suivant une approche géographique, le site présente les projets menés, parfois sous forme de vidéo. La bibliothèque permet de télécharger l'ensemble des productions du programme : résultats de suivis scientifiques, outils pédagogiques, lettres d'information etc. Les espaces professionnels, quant à eux, donnent l'accès à des informations plus techniques et à deux bases de données (documentaire et pédagogique).
- Pour sensibiliser les publics, des dépliants thématiques ont été produits, expliquant le rôle des têtes de bassin, celui de



© J. Saillard



Le colloque a permis d'aborder différents thèmes autour des zones humides.

© D. Tarrier

menées sur le continent nord-américain (le bassin de la Columbia/États-Unis et le Saint-Laurent/Québec) et en Europe (bassin versant de la lagune de Venise et Oder en Allemagne). Les visites de site ont complété le programme de cette manifestation.

Une forte implication des associations

La forte participation au colloque (de 300 personnes) et la diversité des interventions, auront permis de démontrer le rôle majeur joué par les associations dans la progression des idées de gestion durable, ou gestion intégrée, du bassin versant de la Loire. Mais l'objectif de ce colloque était également de se projeter dans l'avenir et d'envisager comment poursuivre des actions dans les prochaines années. Les enjeux restent importants et si un certain nombre d'idées fortes ont progressé, la situation parfaite est loin d'être atteinte. Des projets et des travaux d'enrochement, contraires au principe de divagation des rivières, se poursuivent, l'intensification locale des pratiques agricoles menace encore la qualité des eaux et pose des questions de gestion de l'espace, le développement urbain reste fort dans les vallées allu-

viales, et il est nécessaire de continuer à informer citoyens et élus sur les enjeux de la préservation des cours d'eau et des zones humides.

Favoriser les collaborations

Le colloque a démontré que les associations de Loire nature ont encore un rôle majeur à jouer, en synergie avec les pouvoirs publics : État, Agence de l'eau et, bien sûr, collectivités territoriales. Ces actions se mettront en place dans une 3^e phase du Plan Loire Grandeur Nature portant sur la période 2007-2013. De nombreux opérateurs réfléchissent, d'une part sur une poursuite et un renforcement des actions de sites Loire nature, en vue d'assurer une préservation durable de ces espaces, d'autre part sur un renforcement des liens avec les collectivités locales. Afin de démultiplier les actions, plusieurs associations ont également proposé de travailler de manière encore plus transversale, en informant et en accompagnant, sur le plan technique, les collectivités territoriales, dans le but de favoriser l'émergence de projets de protection sur le bassin versant.

■ Pierre Mossant



l'agriculture dans le maintien des prairies naturelles, les dangers représentés par les espèces envahissantes et enfin la nécessité de préserver les bancs de sables, les îlots et les grèves. Ce dernier dépliant s'accompagne d'un autocollant défendant la préservation des oiseaux nichant sur les îlots.

Pour vous procurer et diffuser ces documents, contacter le WWF (coordonnées au dos) ou les autres acteurs du programme. Vous pouvez aussi les télécharger sur www.loirenature.org rubrique bibliothèque.

... pour les gestionnaires, chercheurs, scientifiques

- La base de données scientifiques (du Centre de ressource) référence des documents sur la gestion durable des milieux naturels, liés aux fleuves et à leurs affluents, en particulier sur le bassin de la Loire. Aujourd'hui, elle compte près de 2 000 références, dont 400 téléchargeables.
- Pour y accéder : www.loirenature.org rubrique espace scientifique.



... pour les enfants, enseignants et animateurs

- Deux outils pédagogiques : un cahier sur l'eau, la rivière et le fleuve, destiné aux maternelles, et un livret sur la Loire pour les écoles primaires et les collèges, en complément du kit pédagogique La Rivière m'a dit.
 - Une base de données sur les milieux aquatiques permet de trouver des outils pédagogiques et des animations nature : exposition, cédérom, malles, jeux, cahiers, animations... ainsi que des personnes ressources. On peut aussi y proposer de nouvelles fiches et les actualiser.
- Documents et base de données téléchargeables sur www.loirenature.org rubrique espace pédagogique.

L'intégralité des actes du colloque est disponible sur www.loirenature.org rubrique spécial colloque.



Les apports essentiels de

À partir de leur expérience, Chrystèle Favi-Auguste, Frédéric Ligot, Marc Foret, Jean-Pierre Berton et Nathalie Lewis résumement les réussites du programme.

En ce qui concerne les principaux apports du programme, je vous répondrai à partir de mon expérience en région Limousin. Le premier apport réside dans le renforcement de l'action du Conservatoire des espaces naturels du Limousin. Les moyens financiers lui ont permis d'étendre son action sur le plan géographique, notamment par l'acquisition de 220 ha de zones humides, essentiellement sur le bassin de la Vienne. Le deuxième apport concerne l'évolution des modes d'action : nous sommes passés d'une vision de la protection de la ressource en eau, basée sur la protection des points de captage, à une notion plus large de fonctionnalité hydrologique des milieux. Il s'agit là d'un véritable progrès. Bien sûr, c'est une évolution générale, comme en attestent les orientations de la directive cadre, mais le programme Loire nature a conduit à anticiper cette évolution au niveau local. Le troisième apport tient à l'appartenance à un réseau : les échanges d'expériences, de ressources documentaires et techniques, et d'actions transversales, ont considérablement soutenu et dynamisé l'action locale. Prenons l'exemple de la communication : en énonçant les enjeux globaux de la protection des milieux et en faisant connaître le travail effectué sur le bassin, la communication a contribué à donner sens et force à l'action locale.



Chrystèle Favi-Auguste, chargée de mission au Conseil régional Limousin

Quelle idée-force retenez-vous de ces années d'expérience ?

Je retiens surtout la dimension humaine de ce programme. En finançant les associations, Loire nature leur a permis de jouer un rôle d'intermédiaire entre les tenants des différents usages du fleuve et de son territoire. Elles ont pu susciter des dialogues et des coopérations inhabituels, voire inédits. Tout cela prend du temps et nécessite de l'argent. De ce point de vue, je dirai que le programme a réellement eu un effet d'entraînement

en créant du lien social entre les acteurs.

Comment voyez-vous Loire nature après cette deuxième phase ?

Loire nature a créé une dynamique et une attente sociale : le Conservatoire est sollicité directement par des communes qui souhaitent protéger un espace naturel et demandent assistance technique et conseil. Désormais, les facteurs de réussite sont réunis : des compétences techniques spécifiques, une stratégie d'action globale, une attente sociale et une volonté politique. Quand on sait que, d'après l'Agence de l'eau, 30 à 40 % des masses d'eau de la région n'atteindront pas le bon état écologique d'ici à 2015, il me semble que la poursuite du programme Loire nature s'impose comme une nécessité.



Frédéric Ligot, membre du bureau de la Chambre d'agriculture du Loiret et exploitante agricole

Pour moi, le principal apport de Loire nature a été de créer un dialogue entre des groupes socioprofessionnels qui n'avaient pas vocation à se rencontrer. L'action à laquelle j'ai participé a été initiée par une personne qui encadrerait un chantier de réinsertion pour l'entretien mécanique des berges. Cette personne a imaginé un autre type d'entretien, par le pâturage, et s'est rapprochée de la Chambre d'agriculture. Grâce au cadre institutionnel fourni par Loire nature, et au financement d'actions d'animation, des naturalistes et des éleveurs se sont assis à une même table pour monter le projet. Je ne vous cache pas que cela n'a pas toujours été simple. Chaque groupe avait ses « a priori »... Au fur et à mesure, s'est instauré un climat de confiance et de respect mutuel. Les naturalistes se sont rangés aux arguments des éleveurs sur le nombre de brebis et la composition

du troupeau. Ils ont apporté des informations utiles sur les capacités de nourrissage du site et l'utilisation de filets électriques amovibles... Les éleveurs ont accepté l'idée de faire venir des brebis solognotes dont la biologie est plus adaptée que celle de la race locale. Ces échanges ont fait la réussite du projet et l'expérience s'est avérée d'un grand intérêt pour le maintien des milieux ouverts. Elle est aussi très valorisante pour le monde agricole. Prochainement, une jeune éleveuse installera un troupeau en bord de Loire. Ceci n'aurait pas eu lieu sans cette première expérience. Un seul bémol : la timidité de la profession agricole à faire connaître ce genre d'expérience et à côtoyer les naturalistes. Ce que j'ai entendu pendant ce colloque me permet de mesurer l'ampleur du travail accompli et me donne l'envie d'en faire largement part à mes collègues.

Loire nature

Quel regard portez-vous sur les expériences de partenariat entre certains laboratoires de recherche fondamentale et le programme Loire nature ?

Des échanges fructueux ont eu lieu entre chercheurs et gestionnaires d'espaces naturels. Des thésards ont été impliqués dans l'étude et le suivi de plusieurs chantiers expérimentaux. Leur travail a permis d'ajuster les actions de terrain grâce aux nouvelles connaissances. Pour ma part, j'ai participé au club des gestionnaires du lit de la Loire. Au cours de la première phase du programme, nous avons mené des réflexions communes sur des actions d'entretien ou de restauration du lit mineur, et effectué ensemble des visites de terrain. Ces différents regards posés sur une même problématique ont débouché sur de réelles avancées.

Pourquoi parle-t-on alors d'un déficit d'échanges entre les chercheurs et les gestionnaires ?

Parce que ces rapprochements sont restés, malgré tout, ponctuels. Ils constituent une démarche encore marginale par rapport aux circuits officiels de la recherche fondamentale, liés aux exigences de publications scientifiques, si possible internationales. Par ailleurs, les freins viennent aussi des gestionnaires, pour qui les délais de



Jean-Pierre Berton, professeur à l'Université de Tours, filière IMACOF *

réponse de la recherche, sont trop longs. Les deux activités ne répondent pas aux mêmes exigences et ne possèdent pas la même notion du temps !

Dès lors, comment envisagez-vous le développement de la recherche dans l'avenir de Loire nature ?

D'abord, je constate que les choses évoluent du côté de la recherche fondamentale. J'en veux pour preuve que le CNRS a recréé un département Environnement et développement durable, et a relancé certains outils qui ont la particularité d'intégrer les sciences sociales. Loire nature, dans l'avenir, devrait pouvoir bénéficier de cette nouvelle dynamique. Par ailleurs, il me semble que les changements globaux, comme les changements climatiques, obligeront les gestionnaires à s'adresser plus fréquemment aux chercheurs afin de recueillir, par exemple, des données sur le comportement des espèces en cas d'élévation de la température ou sur celui des espèces envahissantes... Devant l'urgence et l'ampleur des enjeux, le rapprochement chercheurs/gestionnaires devient, pour ainsi dire, incontournable !

Ingénierie des milieux aquatiques et des corridors fluviaux

Le programme Loire nature, basé sur une approche globale du territoire, est significatif d'une conception moderne de la gestion des grands fleuves. La stratégie de notre syndicat s'est inspirée de l'expérience de la Loire. Nous avons particulièrement retenu le volet environnement/nature et nous l'avons développé.



Marc Foret, directeur du syndicat mixte Saône-Doubs

En tant que sociologue, je suis un peu gênée de dresser un bilan du programme Loire nature. Je considère en effet que cette évaluation devrait se faire avec les acteurs locaux et les habitants. Cependant, si vous me demandez, non pas un avis scientifique, mais un point de vue personnel, je trouve que Loire nature a marqué une évolution importante du rôle des associations. Après une époque conflictuelle où elles se sont distinguées dans leur lutte contre les barrages, elles sont entrées dans une phase « institutionnelle » en pilotant le programme Loire nature. Plus discrètes médiatiquement, plus intégrées que par le passé, elles ont élargi leur champ d'action. Aujourd'hui, ce qui les caracté-

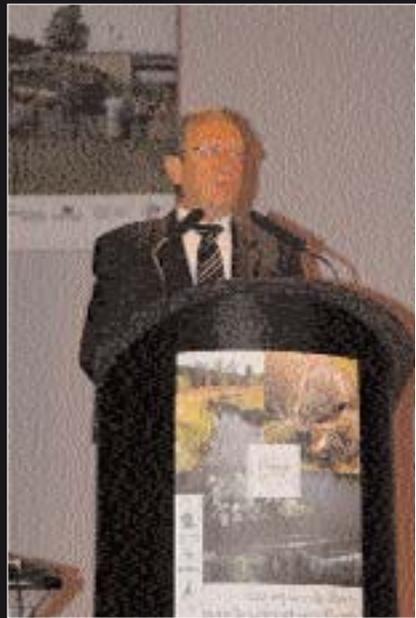


Nathalie Lewis, sociologue au Cemagref

térise c'est d'« être avec » la communauté, les habitants... par des actions concrètes, comme les expériences de pâturage menées avec des éleveurs, des propriétaires, des représentants de l'État... Les associations démontrent que protection des milieux naturels et activités économiques sont compatibles. Par des actions de sensibilisation envers les jeunes, elles contribuent à former l'opinion publique de demain. Je crois que Loire nature a réussi le tour de force de transmettre un état d'esprit « Loire », aujourd'hui intégré et répercuté par un ensemble d'acteurs sur le bassin. Ces acteurs étaient en conflit, ils œuvrent maintenant pour des objectifs communs. C'est là toute la force de Loire nature !

Colloque Loire nature

...citations



« Si j'ai un message à faire passer ? Quel que soit le fleuve auquel on s'adresse, on affirme collectivement et toujours plus que la gestion d'un fleuve, c'est de l'aménagement du territoire. »

Guy Pustelnik,
directeur ÉPIDOR

« Il faut (...) mesurer le chemin parcouru, même si l'on mesure aussi celui qui reste à parcourir. Mais cela doit être souligné et on le doit en partie aux associations qui ont démontré qu'elles avaient la capacité à porter un message fort, à dépasser certaines querelles et à amener les élus et les institutionnels à leur accorder leur confiance. »

Jean-Louis Amat, sous-préfet d'Issoire et représentant de Monsieur le préfet d'Auvergne

« Je voudrais dire que l'on vient de vivre un colloque qui lui aussi, est un colloque réussi. (...) j'ai noté particulièrement la richesse et la diversité de l'ensemble des exposés que l'on a pu entendre et puis la passion et la motivation des intervenants. »

Gilbert Naturale, délégué régional
Agence de l'Eau Loire Bretagne
Clermont-Ferrand

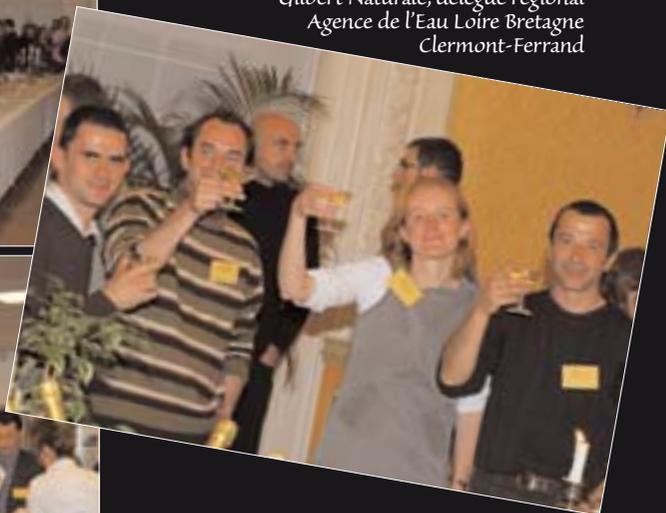
« Loire Nature a permis des rencontres fabuleuses. Un programme comme celui-ci permet de participer à une action collective qui fait sens. »

Frédérique Ligot, membre
du bureau de la Chambre
d'agriculture du Loiret



« Je pense que dans le Plan Loire Grandeur Nature (...) le travail des associations a été exceptionnel quant au résultat. (...) C'était un pari difficile et je voudrais tirer un grand coup de chapeau à ceux (...) qui ont fait un travail en commun remarquable, sur les deux contrats de plan. »

Philippe Lagauterie, DIREN coordinateur de bassin



L'intégration des politiques en faveur des cours d'eau

Les exemples de la Loire et de l'Allier en Auvergne.

La rivière Allier et ses affluents traversent cinq régions et huit départements. Si l'on s'en tient à l'espace géographique couvert par l'amont de l'Allier et de la Loire, on dénombre huit SAGES, 18 contrats de restauration/entretien, une multitude d'actions de syndicats intercommunaux, ainsi que deux chartes de parcs (parc régional des volcans d'Auvergne et parc du Livradois-Forez). L'animateur a donc interrogé les participants, sur deux points : Est-il possible de coordonner les différentes actions publiques ? Pourrait-il y avoir un pilote unique ?

Pilotage des actions publiques

Il ressort des débats qu'un pilotage par « un seul guichet » n'est pas envisageable, ni même souhaitable. En effet, « s'il y a multiplicité des acteurs, c'est parce que cela paraît utile ». D'une part les niveaux d'interventions sont différents, allant du national au local. D'autre part, les acteurs sont des collectivités élues par les citoyens. Porteuses de légitimité, elles sont incontournables ! Il est cependant certain qu'il faut simplifier les démarches pour faciliter la réalisation des projets car nous avons, en France, une longue habitude du travail cloisonné. Le rapprochement des services et l'harmonisation de leur modes de traitement de l'information, s'imposent. Il s'agit, en fait, de substituer à une logique d'actions, une logique de projet. La DIREN Auvergne y réfléchit actuellement : elle souhaite mettre en place un accord avec les financeurs, de manière à simplifier au maximum les plans de financement. Par ailleurs, il est nécessaire que l'État et ses partenaires de la politique de l'eau, garantissent la concertation et la cohérence des actions. C'est pour cette raison que l'Agence de l'eau souhaite mettre en place des politiques contractualisées avec les Conseils

généraux et régionaux. À l'échelle d'un territoire, le pilotage de la politique de l'eau par un syndicat, paraît être une solution opérationnelle. Ainsi, le SMAT Haut-Allier regroupe 112 communes. Il travaille actuellement sur le SAGE Haut-Allier, non sans difficultés, car trois régions et cinq départements sont concernés ; ce qui entraîne d'importantes lenteurs administratives. La plupart des intervenants soulignent que l'efficacité de la politique de l'eau, passe surtout par des actions de sensibilisation menées par les acteurs du territoire, notamment par les associations. Parallèlement à la question du pilotage, se pose celle du territoire cohérent pour coordonner les différentes actions publiques.

Les participants à cette table ronde

M. Jean-Louis Amat, sous-préfet d'Issoire

M. Gérard Betenfeld, vice-président du Conseil général du Puy-de-Dôme, en charge de l'environnement

M. Bernard Devoucoux, président du Conservatoire des sites de l'Allier

M. Serge Godard, maire de Clermont-Ferrand et président du Syndicat d'études et de prospectives de l'agglomération Clermontoise (SEPA)

M. Yves Gueydon, vice-président du Conseil régional d'Auvergne, en charge de l'environnement

M. Gilbert Naturale, délégué régional de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne

M. Guy Vissac, président du Syndicat mixte d'aménagement du territoire Haut-Allier (SMAT)

Quel territoire pertinent ?

Le territoire pertinent est très clairement le SAGE, animé par une commission locale de l'eau, structure porteuse de la démarche. C'est à ce niveau qu'il faut décliner la politique de l'eau et trouver les porteurs de projets et les maîtrises d'ouvrage adaptées, faire intervenir les collectivités territoriales et les associations. Il a été rappelé que les SAGES ont été mis en place, après analyse du fonctionnement des bassins, par ces « grands parlements de l'eau » que sont les SDAGES, eux-mêmes institués par la loi sur l'eau.

Difficultés particulières

Il se dégage des débats, la nécessité d'associer plus étroitement les agriculteurs à la gestion de l'eau. Sur le plan quantitatif, la profession agricole est confrontée à la nécessaire diminution des surfaces irriguées, mais elle ne peut le faire de façon brutale. Sur le plan qualitatif, la Région Auvergne a mis en place un contrat de gestion agri-environnementale exigeant, qui donne déjà des résultats en terme de limitation des pollutions. Le problème des microcentrales est également posé : Est-on prêt à saccager les 500 dernières plus belles rivières de notre pays pour produire plus d'électricité à des fins privées ? Deux logiques contradictoires s'affrontent : l'une relève d'une directive contre l'effet de serre, l'autre de la Directive cadre sur l'eau (DCE). Or, dans ses dispositions actuelles, le texte de la loi de transposition de la DCE en droit français, ne s'oppose pas à la construction des microcentrales.

« Le plan Loire a été un élément d'intégration des politiques publiques. Il est utile et important de le souligner pour l'avenir », a conclu M. Amat, sous-préfet d'Issoire.

Pour une gestion durable des bassins fluviaux

L'animateur propose de traiter le sujet à partir d'un rapide bilan du programme Loire nature.

Regard croisés sur le bilan

Les acteurs institutionnels (Diren, EP Loire, Région Auvergne) saluent unanimement le travail mené par les associations. « Je pense que c'était une gageure à l'origine, de confier à des partenaires très hétérogènes, notamment des associations, des maîtrises d'ouvrages d'organisation », souligne M. Lagauterie. Elles ont fait « un travail en commun remarquable ». Plusieurs points forts sont ressortis des débats, dont l'idée que Loire nature constituait une phase de « prototype » qui a permis de convaincre les décideurs et d'impliquer l'ensemble des acteurs. Il a été souligné que les expériences et les compétences acquises s'avèreront utiles face aux désordres environnementaux qui s'annoncent, notamment celui des changements climatiques. Cependant, pour tirer un enseignement complet du programme, « il faudrait dresser la liste des difficultés constatées », précise Régis Thépot de l'EP Loire, qui considère, par exemple, que le volet « retour et partage des connaissances » n'était pas totalement satisfaisant.

De leur côté, les représentants associatifs rappellent l'évolution du rôle des associations. Dans la première phase de Loire nature, la concentration des moyens financiers leur a permis de faire la preuve de leur expertise de gestion. Dans la seconde phase, les associations ont dû apprendre à mobiliser des ressources financières éclatées. Leur métier a évolué. Elles ont appris à travailler avec les collectivités. M. Gigault présente l'exemple de la LPO qui est passée d'un rôle d'observateur du patrimoine naturel à un rôle d'acteur de terrain, avec de belles réussites, dont la sauvegarde du râle des genêts et de la sterne, sur la Loire.

Gestion durable des fleuves : quels objectifs ?

La table ronde n'avait évidemment pas l'ambition de répondre à cette question de façon définitive. Cependant quelques idées fortes se dégagent. L'objectif de maintien ou de restauration de la dynamique fluviale, garante de la biodiversité, est présenté comme principal et consensuel. Il rejoint d'ailleurs les dispositions de la DCE concernant les atteintes morphologiques des cours d'eau. Un objectif, en terme de méthode, émerge également : il faut gagner du temps, c'est-à-dire agir en attendant que s'opère le transfert de savoirs et de compétences. Enfin, sont énoncés des objectifs très opérationnels concernant l'Allier : stopper les deux projets de ponts et la dégradation des prairies, trouver des maîtres d'ouvrage pour assurer la maîtrise foncière des 2 300 ha de surfaces inondables. Plus globalement, il est souligné que le travail d'identification des objectifs, et leur acceptation sociale, est fondamental. Une fois les objectifs fixés et partagés, il faut

Les participants à cette table ronde

M. Paul Baron, membre du conseil scientifique du WWF-France

M. Yves Geay, président du Conservatoire d'Auvergne membre de la commission locale de l'eau du SAGE Allier

M. Jean-Christophe Gigault, directeur de la LPO Auvergne

M. Yves Gueydon, vice-président du Conseil régional d'Auvergne

M. Philippe Lagauterie, DIREN coordonnateur de bassin

M. Gilbert Naturale, délégué Auvergne de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne

M. Guy Pustelnik, directeur d'ÉPIDOR (Établissement public de la Dordogne) et de l'association française des établissements publics territoriaux de bassin.

M. Régis Thépot, directeur de l'Établissement public Loire



pouvoir disposer de la connaissance nécessaire à leur mise en œuvre et leur évaluation. Il est donc essentiel de développer la connaissance du cours d'eau.

Gestion durable des fleuves : quelle gouvernance ?

Plusieurs intervenants insistent sur le besoin de gouvernance. Afin d'y répondre, la région Auvergne crée actuellement une structure associative, Univers Allier, qui rassemble tous les acteurs et notamment les collectivités, les deux SAGES, l'EP Loire, l'Agence de l'eau et les associations. La question de la gouvernance concerne également les relations entre associations, d'une part, et la concertation avec le monde agricole, d'autre part. Paul Baron du WWF fait remarquer que plus de 80% du territoire du bassin versant est géré par les agriculteurs. « Rien ne pourra donc se faire sans eux », précise-t-il. Il ressort que des moyens doivent être dévolus au débat public lors de la troisième phase. Enfin, certains intervenants s'accordent à dire que les associations ne doivent pas disparaître sous leur rôle de gestionnaire, mais rester militantes pour alerter l'ensemble des acteurs sur les menaces et susciter de véritables projets politiques.



Christian Bouchardy lance le débat de la table ronde régionale.

La gestion des cours d'eau aux États-Unis... zoom sur la Columbia

Le fleuve Columbia se situe au nord-ouest des États-Unis, il court sur 1 954 km, traverse sept États américains et une province canadienne. C'est le deuxième plus grand fleuve d'Amérique du Nord après le Mississippi. Son bassin équivaut à la superficie de la France, avec une population égale à celle du bassin de la Loire.



Barrage sur le fleuve Columbia.

La Columbia est le fleuve qui comporte le plus de barrages au monde, produisant la majorité de l'énergie hydroélectrique des États-Unis. C'est aussi le bassin sur lequel fleurissent le plus grand nombre de projets de restauration (37 000 dont 23 000 pour NordWest), et pour lequel est dépensé le plus d'argent aux États-Unis, environ 400 millions de dollars. La plupart des fonds provient des bénéficiaires liés aux barrages hydroélectriques, des sources fédérales et des gains de la loterie. Cependant, la multiplicité d'acteurs et d'objectifs, nuisent à la cohérence des actions. La Columbia est aussi le fleuve qui contient le plus de saumons en Amérique du Nord (16 millions d'individus, dont seulement 200 à 300 000 se reproduisent naturellement). Par le passé, les saumons adultes qui mouraient,

enrichissaient les rivières en nutriments, qui permettaient, à leur tour, la croissance des jeunes saumons. Pour pallier l'actuel manque de cadavres de saumons, une des techniques utilisées, est l'apport de nourriture par le biais de carcasses de saumons d'élevage. Un autre projet consiste à libérer les zones inondables en incitant les habitants à déménager, en leur proposant le rachat de leur maison. Depuis juin 1997, 71 propriétés couvrant de 51,4 hectares ont été achetées pour un total de 9 millions de dollars.

La Loire et la Columbia présentent beaucoup de similitudes, comme les forêts alluviales dominées par les saules, la présence de castors, lamproies et moules d'eau douce mais aussi l'attention portée à leur conservation du fleuve au niveau national... Ces ressemblances doivent nous enrichir mutuellement, avec nos échecs autant qu'avec nos succès. Sur la Columbia, nous avons appris que rien ne sert de dépenser beaucoup si l'on ne s'attaque pas aux causes primaires du problème, à savoir les barrages.



Broyage de carcasses de saumons congelés



Président de Stratégie Saint-Laurent (SSL), Claude Martin, nous présente le fonctionnement et les résultats de cette structure associative de gestion communautaire du fleuve

Quelle est l'origine de SSL, comment fonctionne cet organisme ?

La création de SSL a été souhaitée, dès 1989, par les principaux groupes environnementaux québécois, pour répondre aux besoins de participation citoyenne suscités par la mise en place du plan gouvernemental pour le Saint-Laurent (PASL). Le but de notre ONG est d'amener les citoyens à prendre part à la définition de mesures de gestion, de suivi et de réhabilitation du fleuve. Les principales thématiques sont la dépollution et l'accès au fleuve. L'action de SSL est organisée autour de « zones d'interventions prioritaires » animées par des comités, dits comités ZIP. Ces comités réunissent, sur la

zone concernée, les principaux usagers du fleuve. Leur composition est variable, mais ils comprennent généralement des représentants des municipalités, des groupes environnementaux, des entreprises, des agriculteurs, des forestiers... Chaque ZIP donne lieu à un bilan environnemental. A partir de ce bilan, une réunion publique permet de dégager des priorités, sur la base desquelles, les comités ZIP élaborent un plan d'actions et de réhabilitation (PARE).

Après un peu plus de quinze ans, quels sont les résultats de SSL ?

On compte actuellement 14 ZIP, 16 PARE, plus de 500 actions réalisées : nettoyage des berges, restauration des écosystèmes, actions éducatives... Entre 1998 et 2003, plus de 1 630 km de rives ont été revégétalisés, près de 2 000 tonnes de déchets ont été collectés et 82 ha d'habitats

ont été restaurés ou aménagés. Aujourd'hui, l'accès au fleuve est beaucoup plus aisé et la qualité de l'eau s'est améliorée : on peut de nouveau se baigner dans le Saint-Laurent ! Pourtant, tous les problèmes sont loin d'être réglés : notamment celui de la pollution diffuse des affluents.

Quels rapprochements pouvez-vous faire entre le programme ZIP piloté par SSL et Loire-Nature ?

Je pense que nos méthodes participatives pourraient s'avérer utiles dans la perspective d'une 3^e phase du programme Loire nature qui aurait pour objectif une appropriation, plus grande encore, de ce programme par les habitants du bassin.

propos recueillis par
Pascale Robinet

* Le Plan d'action Saint-Laurent est un plan gouvernemental du Québec et du Canada pour le Saint-Laurent.



Les zones humides et la biodiversité dans le Plan Loire Grandeur Nature III

Après douze années et deux phases du programme Loire nature, les enjeux de la conservation des zones humides et de la biodiversité demeurent au cœur des préoccupations des structures qui ont porté ce programme. Comment se dessine son avenir aujourd'hui ?

Pour constater et valoriser les réussites et les échecs, les opérateurs Loire nature ont engagé, dès 2005, une évaluation de leurs actions au sein de ce programme : d'une part au regard des ambitions annoncées initialement, d'autre part au regard des quatre axes du Plan Loire Grandeur Nature en vigueur.

Le colloque Loire nature de novembre 2006 à Clermont-Ferrand et le recueil d'expériences corédigé par l'ensemble des opérateurs,

ont récemment montré les résultats de ces analyses et la richesse des apports de ce programme. Et demain ? Quelles suites seront données aux actions engagées, quelles continuités pour les partenariats initiés, quelles utilisations peuvent être faites des expériences et de leurs résultats ? Comment développer des initiatives et qui peut s'en charger, comment faire progresser l'appropriation des enjeux par les décideurs ? Où intervenir et pour faire quoi ? Quelles politiques mobiliser, avec quels moyens, à quelle échelle ? Comment décider de l'intégration d'un projet dans le Plan Loire ? Quelle stratégie de communication adopter ?

Pour répondre à ces questions, et plus généralement pour préfigurer un troisième Plan Loire Grandeur Nature, les partenaires de bassin ont engagé, dès la fin 2005, une grande concertation sous l'égide de la préfecture de bassin.

Au premier semestre 2006, les débats organisés dans le cadre des ateliers du plan Loire, et les contributions des acteurs ont fait aboutir le « document stratégique 2007-2013 ». Ce document redéfinit les grands enjeux et propose un projet de cinq plates-formes thématiques destinées à favo-



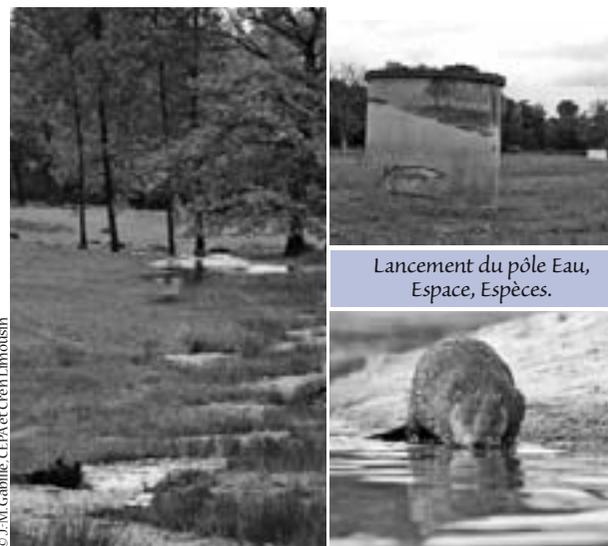
La préservation des zones humides est au cœur des préoccupations.

riser opérationnalité, lisibilité et transversalité. Le préfet de bassin a ensuite confié la construction de ces plates-formes aux partenaires de bassin : « Vulnérabilité » et « Recherche, données information » à l'Établissement Public Loire, « Patrimoine » au Conseil régional du Centre, « Ouvrages et sécurité » à l'État et « Eau, espaces, espèces » à l'Agence de l'eau en collaboration avec la Fédération des conservatoires d'espaces naturels. Cette dernière plate-forme intégrera notamment les enjeux du programme Loire nature et s'appuiera sur l'expérience de ce programme, à travers la collaboration avec la Fédération des conservatoires. Cette structuration tient largement compte de l'évaluation du Plan Loire Grandeur Nature II, qui avait à la fois démontré l'intérêt d'une démarche globale de bassin, et mis en évidence la nécessité d'une communication plus forte et d'une meilleure gouvernance, pour que la participation de nouveaux maîtres d'ouvrage s'accroisse.

Ainsi, la plate-forme « Eau, espaces, espèces », rédigée par l'Agence de l'eau Loire Bretagne avec la Fédération des conservatoires d'espaces naturels, a abouti à une proposition validée début octobre. Les partenaires ont ensuite été sollicités en région pour faire émerger des propositions. Fin novembre, plus de 120 projets sur les neuf régions concernées ont déjà été identifiés et la liste n'est pas close.

La conférence des acteurs, engagée par les trois partenaires de bassin fin 2005, s'est réunie le 13 décembre 2006 et a consacré la structure du troisième Plan Loire Grandeur Nature. On ne peut que se satisfaire de voir les préoccupations, en particulier celles portées par le monde associatif au début des années 1990, aujourd'hui intégrées pleinement dans le Plan Loire Grandeur Nature, même si des incertitudes subsistent, des arbitrages sont à réaliser et des processus de décisions doivent être affinés. La vigilance et la réactivité restent toutefois de mise, afin que les expériences de gestion durable du programme Loire nature prennent une place importante et durable dans les politiques publiques.

■ Bruno Mounier



Lancement du pôle Eau, Espace, Espèces.



Le programme Loire nature

La Loire et son bassin versant forment un ensemble exceptionnel, abritant des habitats et des espèces à très grande valeur patrimoniale, dont la conservation constitue aujourd'hui une priorité internationale. Le bassin présente également des enjeux en terme de paysages, de préservation de la qualité de l'eau et de gestion des crues. À travers ses actions en faveur de la biodiversité, Loire nature participe fortement à ces démarches.

Les débuts de Loire nature

Loire nature a débuté en 1993, avec comme objectif de renforcer la notion « d'espace de liberté » du fleuve et de préserver ainsi les milieux naturels. Fort des résultats obtenus, une seconde phase a été lancée en 2002 et intégrée au Plan Loire Grandeur Nature - programme interrégional 2002-2006, soutenu par l'État, l'Établissement public Loire, l'Agence de l'eau Loire Bretagne et les collectivités territoriales, pour un budget final de 10,5 millions d'euros.

Un programme exemplaire

Loire nature représente l'un des plus gros programmes de restauration d'un fleuve jamais engagé. Il est mis en oeuvre par 18 structures : les Conservatoires d'espaces naturels et leur fédération, le WWF-France, la Ligue pour la protection des oiseaux et ses délégations régionales, ainsi que la Frapna Loire, le Conseil général de la Nièvre et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage. Son objectif principal est d'assurer, sur des sites exemplaires et pilotes, la préservation et la gestion durable des écosystèmes ligériens (tourbières, gorges, forêts

alluviales, boires) afin de maintenir leurs différentes fonctions écologiques : biodiversité, ressource en eau, zones d'expansion des crues...

Des résultats concrets

Des interventions sur plus d'une centaine de sites, ont été menées sur la Loire et ses principaux affluents dans 8 régions pour une superficie de plus de 42 000 ha, avec une maîtrise foncière de 3 920 ha de milieux divers. Par exemple 645 ha et 70 km de berges ont été acquis pour maintenir la dynamique fluviale, 850 ha et 90 puits de captages bénéficient d'une gestion pour la préservation de la ressource en eau, plus de 600 ha de forêts alluviales sont gérées...

La réussite du programme repose en grande partie sur sa capacité à s'intégrer dans le tissu socio-économique du territoire et à engager les différents acteurs dans une démarche de partenariats. 2 000 hectares ont été mis à la disposition de 112 agriculteurs, des partenariats ont été engagés avec les collectivités (8 conseils régionaux, 14 conseils généraux, 9 communautés de communes, 24 communes, 4 syndicats des eaux...), plusieurs travaux ont fait appel à des structures d'insertion, etc. De nombreuses actions de sensibilisation des riverains et des scolaires, ont été réalisées avec près de 900 sorties nature, 200 classes touchées, 9 sentiers d'interprétation créés...

Des actions thématiques ont également été mises en place : elles concernent la coordination générale et la communication, un large volet de suivi scientifique à travers l'élaboration d'outils de gestion et la mise à disposition des connaissances, ainsi qu'un travail de pédagogie et de valorisation du tourisme de nature.

Contacts

www.loirenature.org

Fédération des conservatoires d'espaces naturels - Espaces naturels de France

Coordination générale et mission scientifique
6, rue Jeanne d'Arc - 45000 Orléans
Tél. 02 38 24 55 00 - Fax. 02 38 24 55 01
enf@enf-conservatoires.org
www.enf-conservatoires.org

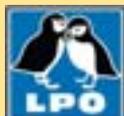
Ligue pour la protection des oiseaux

Mission pédagogie et tourisme de nature
2 bis, rue du Clos-Perret
63100 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 36 39 79 - Fax. 04 73 36 98 74
lpo-auvergne-loirenature@wanadoo.fr
www.lpo.fr

WWF-France

Mission communication
1, carrefour de Longchamp, 75016 Paris
Tél. 01 55 25 86 45
Fax. 01 55 25 84 74
dtarrier@wwf.fr
www.wwf.fr

Programme réalisé par :



Avec le soutien financier de :

